RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Châteaulin
Canton de Briec

Saint-Thois

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212902670-20260429-D2120260426ADR-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-THOIS**

SEANCE DU 29/04/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **vingt-neuf à dix-neuf heures trente minutes**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **Mme PAUGAM Hélène, Maire**.

Nombre de Membres :

Présents : **15**	En exercice : **15**	Ont pris part au vote : **15**
Date convocation : **23/04/2026**	Date affichage : **23/04/2026**	Secrétaire Séance : **JACOPIN Paola**

Présents : Hélène PAUGAM, Xavier YANNOU, Anne ROSPARS, Jean-Michel AUTRET, Elisa PEDOUX, Erwan KERAVAL, Éléonore LE BARS-LE MEUR, Philippe KERSULEC, Cécile OLLIVIER, Marcel MORVAN, Valérie LE BERRE, Aurélien LE MOIGNE, Bernard SALIOU, Christine LESAUX, Eric BIZOUARN.

Absent(s) excusé(s) : Néant

D-21_2026.04.29 – Affectations des résultats 2025 – Budget 26700

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,
Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025	INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATIONS D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE (eau / assainissement)	RESTES À RÉALISER	SOLDE DES RESTES À RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	102 431,94 €		-1 730,29 €	-35 077,23 €	15 674,09 € 52 583,60 €	36 909,51 €	102 533,93 €
FONCTIONNEMENT	107 191,94 €	107 191,94 €	-8 557,52 €	97 721,54 €			89 164,02 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Le Maire propose l'affectation du résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	89 164.02 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible – proposition d'affectation comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	89 164.02 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
Total affecté au c/ 001 :	65 624.42 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par **QUINZE** voix pour, **ZÉRO** abstention, et **ZÉRO** voix contre, d'affecter le résultat comme présenté sur tableau ci-dessus.

Le Maire, Hélène PAUGAM

MAIRIE DE SAINT-THOIS (Finistère)